



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 23 octobre 2001

<cdl\doc\2001\pv-oj-synopsis\cdl-syn-48.french>

Diffusion restreinte
CDL (2001) SYN 48

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT

(COMMISSION DE VENISE)

48e REUNION PLENIERE
(Venise, 19-20 octobre 2001)

RESUME

La Commission :

- a eu un échange de vues avec M. Athanasios Theodorakopoulos, Représentant permanent de la Grèce auprès du Conseil de l'Europe ainsi qu'avec M. Torbjorn Aalbu, Représentant permanent de la Norvège auprès du Conseil de l'Europe, dans le cadre de sa coopération avec le Comité des Ministres ;
- a eu un échange de vues avec Lord Russell Johnston, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et avec M. Erik Jurgens, membre de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme, sur la coopération avec l'Assemblée ;
- a eu un échange de vues avec M. Raphael Alomar, Gouverneur de la Banque de développement du Conseil de l'Europe, sur les activités de la Banque et les possibilités de coopération future avec la Commission ;
- a été informée de l'avancement des travaux concernant le programme de coopération avec l'Arménie et des résultats du séminaire sur « les garanties d'indépendance et l'influence des décisions de la justice constitutionnelle » qui s'est tenu à Erévan les 5-6 octobre 2001 ;
- a adopté l'avis sur le projet de loi sur la fonction publique de la République d'Arménie ;
- a été informée de l'avancement des travaux concernant le programme de coopération avec l'Azerbaïdjan et a pris note du projet de loi sur la Cour constitutionnelle d'Azerbaïdjan et de l'avancement des travaux concernant le projet de loi sur l'institution de l'Ombudsman d'Azerbaïdjan ;
- a examiné les commentaires de ses rapporteurs sur le projet de loi de l'Azerbaïdjan sur la motion de censure et a chargé le Secrétariat de préparer un avis consolidé ;
- a examiné les commentaires de ses rapporteurs sur le projet de loi sur la mise-en œuvre des droits de l'homme et des libertés en République d'Azerbaïdjan et a chargé le Secrétariat de préparer un avis consolidé ;
- a adopté l'avis sur la loi électorale de Bosnie-Herzégovine ;

- a approuvé une proposition de loi sur la fusion de la chambre des Droits de l'Homme et de la Cour constitutionnelle de la Bosnie-Herzégovine ;
- a eu un échange de vues avec des représentants du Bureau du Haut Représentant et de la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine sur l'avancement de la réforme des Constitutions des deux entités et de la loi sur la Cour d'Etat de la Bosnie-Herzégovine ;
- a été informée de l'avancement de la coopération avec la Croatie, notamment en ce qui concerne la loi constitutionnelle sur les droits des minorités et la loi sur les élections locales ;
- a eu un échange de vues avec M. Jan Mazak, Président de la Cour constitutionnelle de la République slovaque sur les développements constitutionnels en Slovaquie et sur l'organisation d'un séminaire UniDem à Košice ;
- a examiné les avis des rapporteurs sur la loi sur les élections régionales de la République slovaque et a chargé le Secrétariat de préparer un avis consolidé ;
- a adopté l'avis sur le traitement préférentiel des minorités nationales par leur état-parent et a eu un échange de vues avec M. Janos Martonyi, Ministre des Affaires étrangères de la Hongrie et avec M. Mircea Geoana, Ministre des Affaires étrangères de la Roumanie à ce sujet ;
- a été informée de l'avancement des réformes constitutionnelles dans « l'ex-République yougoslave de Macédoine » et du séminaire UniDem sur le thème « Démocratie, Etat de droit et politique étrangère » qui s'est tenu à Skopje, les 4-5 octobre 2001 ;
- a adopté l'avis sur la loi électorale de l'Ukraine ;
- a adopté son rapport intérimaire sur la situation constitutionnelle en République fédérale de Yougoslavie ;
- a constitué un groupe de travail afin d'étudier la question de savoir quels sont les groupes de personnes visés par l'application de la Convention-cadre sur les minorités nationales en Belgique;
- a eu un échange de vues avec l'Ambassadeur Park sur les développements récents dans la péninsule coréenne ;
- a été informée des résultats du Colloque des juges des Cours constitutionnelles et suprêmes de l'Afrique australe, qui s'est tenu à Willowpark les 11-12 août 2001, ainsi que de l'atelier sur les relations intergouvernementales qui s'est tenu à Pretoria, les 8-12 octobre 2001 ;
- a été informée de l'avancement de l'organisation des séminaires UniDem, ainsi que des séminaires organisés dans le cadre du Campus UniDem pour la formation juridique de la fonction publique en Europe du sud-est;
- a confirmé la date de sa prochaine réunion plénière : 14-15 décembre 2001.

G. BUQUICCHIO

Distribution:

Membres

Membres associés

Observateurs

Représentants permanents